



# Stop à la morosité, il n'y a pas de fatalité, AGISSONS ENSEMBLE !

**Madame, Monsieur,**

Vous avez la responsabilité d'une collectivité territoriale ou d'un établissement de coopération intercommunale, à ce titre, vous êtes soucieux du bien-être de vos concitoyens et de l'optimisation des deniers publics, faire le choix de l'investissement en équipements publics, c'est concilier ces 2 impératifs, car :

- **Vous contribuez à améliorer la santé et la sécurité de vos concitoyens,**
- **Vous réalisez des infrastructures** qui améliorent le cadre de vie de l'ensemble de la population,
- **Vous créez des emplois pérennes,** non délocalisables diminuant ainsi le coût des aides sociales,
- **Vous privilégiez l'investissement** générateur de développement,
- **Vous agissez concrètement sur l'aménagement du territoire,**
- **Vous soutenez une filière exemplaire en termes d'avancées sociales, au cœur de l'insertion,**
- **Vous aidez les jeunes à trouver un emploi** dans un secteur qui offre d'importantes possibilités de carrières,
- **Vous faites évoluer les techniques** pour une meilleure prise en compte du développement durable (démolition et réhabilitation, nouveaux matériaux, recyclage, réduction des gaz à effet de serre...)

Les 800 entreprises de Travaux Publics d'Ile-de-France sont conscientes **des difficultés budgétaires** auxquelles vous devez faire face dans un contexte **de réorganisation territoriale.**

Nous tenons à vous rappeler l'effet multiplicateur de l'investissement en infrastructures et dans **un contexte de dégradation rapide de la conjoncture, la nécessité de privilégier l'investissement en entretien :**

- Plus rapide à mettre en œuvre, permettant de préserver un patrimoine en évitant de coûteuses opérations de reconstruction à terme.
- Générant un quart d'emplois supplémentaire par rapport aux travaux neufs.

**Si vous faites le choix de réduire les investissements, nos entreprises devront s'y adapter mais cela n'ira pas sans conséquences sociales.**

**Il y a urgence !**

Sans une reprise de l'investissement des collectivités locales (1<sup>er</sup> client des entreprises de Travaux Publics) notre profession anticipe dans les 18 prochains mois **une baisse de 15 % de son chiffre d'affaires et la perte de 10 000 emplois.**

Ce sont autant de familles dont l'équilibre va être bouleversé et la situation précarisée. Si vous **optez pour le choix de l'audace et du développement,** nous serons à vos côtés pour améliorer la compétitivité de l'Ile-de-France et la qualité de vie des franciliens.

Vous pouvez compter sur nous,  
Nous comptons sur vous !  
**Ensemble construisons l'avenir !**



Pour les Entreprises de Travaux Publics franciliennes  
José RAMOS  
Président de la FRTP IDF

INVESTIR DANS LES TRAVAUX PUBLICS, C'EST AGIR POUR AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN

